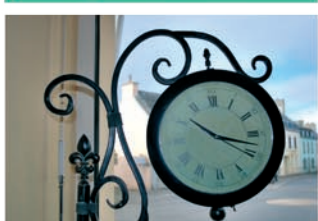




# Nouvelles de LE TRÉVOUX en Cornouaille Kelou An Treou Kerne



## L'édito

La deuxième année de mandat qui s'ouvre verra l'aboutissement du chantier de la station d'épuration.

Le conseil municipal du 24 mars a validé les travaux de la commission des finances, ouvrant ainsi la réflexion sur les trois chantiers de l'année à venir.

Les travaux de la deuxième tranche de l'aménagement du bourg étaient déjà programmés et les plans établis en 2007 soumis à la réflexion de la population seront définitifs d'ici à quelques semaines.

Le projet de bibliothèque va être analysé par les architectes. Leurs propositions seront ensuite débattues en commission puis devant le conseil, il en sera de même pour le logement au dessus de la Poste qui doit être mis aux normes sécuritaires avant utilisation.

Dans cette période sans visibilité économique, Le Trévoux croit en ses capacités. Des investissements mesurés, des charges de fonctionnement maîtrisées, une pression fiscale à la hauteur des services rendus, nous permettent d'entrevoir l'avenir avec un réel espoir.

Le maire,  
André Fraval

## Budget 2009

### Trois grands projets

Voici dans ses grandes lignes le budget de la commune pour l'année 2009. Il faut noter qu'en ces temps de crise, le maire et le conseil municipal ont pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts, de maîtriser les dépenses et les investissements. Ce budget est le reflet de ces engagements.

Une comparaison est proposée avec les moyennes départementales qui sont réalisées sur des bases de communes de taille identique à la nôtre.

#### Les charges de fonctionnement :

209 200 € soit par habitant 126 € pour une moyenne départementale de 195 €.

#### Les charges de personnel :

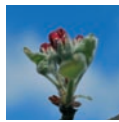
317 270 € soit par habitant 200 € pour une moyenne départementale de 223 €.

#### Les projets de la commune :

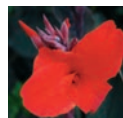
Un investissement de 571 270 € réparti en trois postes importants :

- L'aménagement du bourg 2<sup>ème</sup> tranche,
- la nouvelle bibliothèque
- la réhabilitation du bâtiment de la Poste.

Au 31 décembre 2008, la dette par habitant est de 291 € pour une moyenne départementale de 627 €. L'autofinancement de la commune est de 6 ans ainsi que sa capacité à rembourser la dette.



# VIE MUNICIPALE



## École

### Un demi-poste en moins

La décision de l'Inspecteur d'Académie ne nous satisfait pas. En effet, nous estimons que l'effectif des enfants déjà inscrits pour l'année prochaine justifierait le maintien du sixième poste.

Le maire souhaite rassurer l'équipe enseignante et les parents d'élèves : nous ne supprimerons pas le poste d'Atsem créé l'année dernière. Nous avons d'ailleurs contacté des municipalités qui connaissent cette année une situation de 1/2 poste, la plupart ont dû pour faciliter l'organisation de la journée employer une Atsem supplémentaire.

Nous souhaitons rappeler aux parents que les inscriptions sont à faire dès aujourd'hui : un effectif en hausse ne pourra que renforcer notre demande.

## Recensement

### Population en hausse

Pendant un mois, trois agents recenseurs ont sillonné la commune afin de collecter toutes les informations nécessaires au recensement. Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants de la commune pour leur accueil, leur disponibilité et leur civisme.

Les premiers chiffres font apparaître une population en hausse :

1 454 habitants (1 399 en 2004 et 1 436 en 2006)  
551 résidences principales, 36 résidences secondaires,  
31 logements vacants et 3 logements occasionnels.  
Ces résultats seront officialisés par l'INSEE avant fin juin 2009.

## Terrain de football

### Les travaux sont finis

L'aménagement du nouveau terrain de foot se poursuit.



Suite à la réalisation de la tribune, des gradins ont été construits devant la buvette. Le terrain a été clos pour éviter son utilisation en dehors des compétitions. Deux portails ont été posés. La

réfection du bitume devant la buvette et les vestiaires ont marqué la fin des travaux.

De nombreux bénévoles ainsi que les employés communaux ont contribué à la réalisation et à l'entretien du complexe sportif. Une belle réussite...

## Urbanisme

### Vers une carte communale

Nous avons remis sur le « métier » le projet de carte communale en cours depuis 2003 avec l'objectif de le boucler cette année ou début 2010..

Il a fallu revoir fortement à la baisse les surfaces constructibles du projet des années précédentes (ayant reçu un avis défavorable de la préfecture) afin de tenir compte d'une part des nouvelles contraintes réglementaires et d'autre part, pour être compatible avec le SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) du pays de Quimperlé.

Une carte communale peut rester valable 5 ans. Cependant, nous envisageons d'enchaîner sur un Plan Local d'Urbanisme assez rapidement.

Les propriétaires qui sont aujourd'hui détenteurs d'un Certificat d'Urbanisme (valable 18 mois) qui peut être prolongé en temps normal (à condition que la demande soit faite 2 mois avant son expiration), doivent savoir que dès que la carte communale sera validée, il n'y aura plus de prolongation possible de CU en dehors des zones constructibles de la carte communale. Un permis de construire doit être demandé avant la fin des 18 mois de validité du CU.

## Tourisme

### Création d'un Office de Tourisme intercommunal

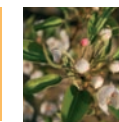
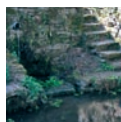
Le 31 Mars 2009 a eu lieu la première Assemblée Générale constitutive de l'office de tourisme intercommunal. Consciente de l'enjeu de l'accueil et de la promotion touristique, nous nous sommes tout de suite associés au mouvement qui s'initiait entre les communes voisines : Moélan-sur-Mer, Riec-sur-Bélon, Bannalec (qui avaient chacune un office du tourisme) et Baye afin de mettre en place un office du tourisme commun, mutualisant ainsi les ressources de chacun pour y promouvoir et mettre en valeur notre territoire.

La municipalité du Trévoux a décidé de se lier au projet et de participer à son élaboration pour se faire connaître du touriste en présentant son territoire faisant ainsi le lien entre le littoral et la campagne en Cornouaille.

La volonté de toutes ces communes est d'offrir aux visiteurs un large éventail et une diversité dans leurs projets touristiques. D'autres communes de notre région sont sur le point de rejoindre le mouvement. Notre espoir est qu'un jour toutes les communes s'associent pour la valorisation de notre région : la Cornouaille.

Si des personnes souhaitent au Trévoux, développer une activité touristique (hébergement, sortie,...) elles sont vivement invitées à se faire connaître à la mairie.

Nouvelles de Le Trévoux en Cornouaille  
Kelou An Treou Kerne



## AVEC LA COCOPAQ

### Transport À la demande

Ce service est ouvert aux personnes invalides à plus de 80%, personnes âgées de plus de 80 ans, handicapés, même temporairement (à la suite d'un accident par exemple).

Le Transport À la Demande (TAD) concerne les déplacements sur les 16 communes de la Communauté, vers la gare de Lorient et le Centre de Kerpape, pour des activités de travail et/ou de loisirs. Les trajets susceptibles d'être pris en charge par un organisme social sont exclus.

Les personnes intéressées doivent compléter un dossier d'admission (disponible en Mairie et à la COCOPAQ), qui leur donnera le droit, après acceptation, à une carte personnelle d'accès au service pour une durée d'un an renouvelable.

Le service fonctionne du lundi au jeudi de 7h00 à 20h00, le vendredi et le samedi de 7h00 à minuit et les jours fériés de 10h00 à 20h00.

La réservation s'effectue par téléphone au 02.98.35.09.40 ou par Internet sur le site de la COCOPAQ ([www.cocopaq.com](http://www.cocopaq.com)) avant 16h00 la veille du déplacement (avant 16h00 le vendredi pour un déplacement le samedi, le dimanche ou le lundi).

Le coût du ticket pour un trajet sur le territoire est de 2 euros (4 euros pour Lorient et Ploemeur) payable au conducteur.

Le TAD est financé à 70% par le Conseil Général et 30% par la COCOPAQ.

### La plage à portée de bus

Le dispositif de *La plage à portée de bus* de la COCOPAQ continue à s'étendre et le nouveau trajet devrait être confirmé fin avril.

Durant les vacances scolaires d'été, le bus des plages devrait passer au Trévoux du lundi au samedi. L'arrêt se ferait dans le centre bourg :

- Départ du Trévoux vers 14h pour une arrivée au Pouldu vers 14h30,

- Retour du Pouldu vers 18h pour une arrivée au Trévoux vers 18h30.

Le règlement se ferait directement auprès du chauffeur. Les tarifs : ticket unitaire à 2 € (pour les moins de 25 ans : 1,5 €), le carnet de 10 tickets à 14 €, gratuité pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte.

Des dépliants seront bientôt distribués pour vous préciser les horaires et le fonctionnement de ce nouveau service offert par la COCOPAQ



### ● *Le Trévoux détente* Ateliers récréatifs

Douze enfants ont pu réaliser de magnifiques objets cette année encore. Les ateliers fermeront le 30 avril pour reprendre début octobre. Colette souhaite passer le relais, elle peut vous accompagner un moment pour vous faire découvrir toute sa palette créative pour le plus grand bonheur des enfants. N'hésitez pas à la contacter avant le 10 mai 2009.

Contact : Colette Marquis au 02 98 71 95 56

### ● *Les Amis de Lindern* Tennis de table

Avant la dernière journée de championnat, les seniors, Sylvain Lecomte, Vincent Le Coz, Christophe Rosais, Gwenael Sivy, Robert Thépaut sont invaincus (8 victoires, 1 nul).

C'est une belle saison qu'ont vécu « *les mousquetaires du Trévoux* ». La montée en départementale 4 se fera à l'issue de la rencontre à Plonevez-du-Faou : un match nul suffirait au bonheur des pongistes. Mais ce sera aussi fonction de l'effectif que l'on pourra avoir la saison prochaine, car c'est un championnat qui se joue avec 4 joueurs à chaque rencontre. Les matchs ont lieu principalement le vendredi soir et lors des entraînements, c'est avec plaisir que nous retrouvons nos amis de la section loisir, à la salle polyvalente.

Les cadets J. Gourlay, C. Le Gall, S. Rannou et T. Rannou, ont évolué en championnat D1 et terminent au milieu de tableau.

Le tournoi de ping pong, challenge J.F. Grojo se déroulera le 6 juin et sera suivi du repas de fin de saison.

### Jumelage

Nos amis, allemands de Lindern viendront au Trévoux du 11 au 15 juillet. Le programme reste encore à définir.

Contact : Robert Thépaut, président

### ● *Club de fléchettes*

Le club organise un tournoi de fléchettes en doublettes le 18 avril, à partir de 14h, au café des sports. Il participera par ailleurs au championnat de France d'Arts de fléchettes du 8 au 14 juin à La Rochelle.

Contact : Christian, café des sports, au 02 98 71 87 96

### ● *Secours populaire*

Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de vacances.

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Contact : Andrée au 02 98 35 00 65 le mardi et le vendredi de 14h à 17h.



du 1<sup>er</sup> mai au 4 mai

## Fête du Trévoux

60<sup>ème</sup> grand prix du Muguet

### ● Vendredi 1<sup>er</sup> mai

À 14h, concours de belote au Café des sports

À 21h, fest noz animé par l'excellent groupe de Concarneau Penn Gollo :

ces musiciens nous emmèneront aux rythmes endiablés de leur musique et nous porteront avec ivresse jusqu'à 1h du matin à travers toute la Bretagne. "La gavotte de Penn Gollo ne s'arrête pas elle tourne avec swing...et l'oreille prend son pied" (J.L. Le Vallegant). Ils seront accompagnés par le non moins illustre duo de chanteurs: **Ifig Flatres et Christian Rivoalen** et un groupe de sonneurs.



### ● Samedi 2 mai

À 14h, concours de boules bretonnes avec jeux tracés au bar chez Audren

À 17h, courses pédestres pour enfants devant la fête foraine

À 18h, course de brouettes déguisées, de café à café, ouverte à tous par équipe de 2 avec alternance de passager (1 prix pour la meilleure décoration, 1 prix pour le plus rapide)

À 21h, concert au café des sports « Job »

### ● Dimanche 3 mai

À 15h, course cycliste "60<sup>ème</sup> grand prix du Muguet"

### ● Lundi 4 mai

À 14h, concours de pétanque à la salle municipale : trophée Jean Daniélou

À 15h, concours de belote, challenge sur 2 jours, à la salle municipale

Fête foraine pendant 4 jours

## Fête de la musique le 19 juin

Un concert exceptionnel



Vendredi 19 juin, à l'occasion de la fête de la musique, l'orchestre de l'Harmonie de Quimper se produira au Trévoux. Pendant près de 2 heures de musique, vous retrouverez beaucoup de mélodies connues allant de la variété à la musique classique en passant par des musiques de film comme vous ne les avez jamais entendues, jouées par une quarantaine de musiciens tous plus passionnés les uns que les autres.

### Un événement à ne pas manquer !

Mais qu'est-ce qu'une harmonie, se demandent certains ? Un ensemble d'instruments à vent qui réunit à peu près tout ce dans quoi l'on souffle (flûtes, clarinettes hautbois, saxo, trompettes, cors, tubas, trombones), avec tout de même des percussions dans lesquelles vous l'avez deviné, on ne souffle pas.

Le four à pain devrait de nouveau chauffer.

## L'AGENDA

23 avril	Sortie à Nantes du club de l'amitié, visite de la ville et du Château
25 avril	Manifestation pour le maintien de la 6 <sup>e</sup> classe, de 10h à 12h30
25 avril	Repas crêpes de l'APE salle polyvalente à partir de 19h
1 <sup>er</sup> , 2, 3 & 4 mai	Fête communale
7 mai	Repas du Club de l'amitié
8 mai	Troc et puces organisé par l'APE, de 9 h à 18 h, à la salle polyvalente
10 mai	Repas des propriétaires terriens offerts par les chasseurs
13 mai	Don du sang de 8h15 à 12h30, salle Jean Moulin à Bannalec
13 mai	Sortie des Anciens combattants à Malestroit, au Musée de la Résistance de St Marcel, à St Cyr Coëtquidan - Ecole Militaire).
16 mai	Portes ouvertes du Relais Assistantes Maternelles, de 9h30 à 12h30, à la salle polyvalente
30 mai	Repas avec Chants de marins, déguisements souhaités sur le thème de la marine, par le club de l'amitié
4 juin	Conférence "bien manger pour bien vieillir" de 14h30 à 16h30 salle municipale
6 juin	Tounoi de ping pong, challenge J.F. Grojo suivi du repas de fin de saison.
18 juin	Sortie à Saint-Malo du club de l'amitié, Aquarium et croisière dans la baie.
19 juin	Fête de la musique
25 juin	Pique-nique du club de l'amitié au plan d'eau
27 juin	Kermesse de l'école
du 11 au 15 juillet	Séjour des Allemands de Lindern
14 juillet	Salle des fêtes avec prise de couleurs
15 août	Fête de la chapelle de Kerduté : repas champêtre le midi, fête traditionnelle la journée et repas de crêpes le soir
22 et 23 août	Fête de la chasse : ball trap avec pot au feu sous chapiteau à Kercoretin.
1 <sup>er</sup> septembre	Don du sang de 8h15 à 12h30, salle Jean Moulin à Bannalec
du 18 au 24 sept	Escapade des anciens combattants au Pays Basque pour un séjour touristique



# VIE ASSOCIATIVE



Nouvelles de Le Trévoux en Cornouaille  
Kelou An Treou Kerne

## Club de l'amitié

### Gymnastique prévention santé



Deux ateliers équilibre ont été proposés aux personnes de 60 ans et plus à l'initiative du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de Quimperlé, de la mairie et du club de l'amitié et financés par la C.A.F. A la demande

des participants, Laurence Le Naour, l'animatrice de l'association Sielbleu a proposé pour prolonger cette activité un cours de gymnastique prévention santé. Il a lieu tous les mardis de 13h30 à 14h30 à la salle municipale.

22 personnes sont déjà inscrites. Environ 2 € par personne la séance d'une heure

Contact : Laurence Le Naour au 06 70 30 82 20

### Bien manger pour bien vieillir

A l'initiative du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination de Quimperlé), de la mairie et du club de l'amitié, Anne-Marie Bouvrais, diététicienne au Centre de Soins de Concarneau interviendra le 4 juin, de 14h30 à 16h30, lors d'une conférence pour les 60 ans et plus à la salle municipale.

Inscription obligatoire auprès de la mairie ou du club de l'amitié.

Cette conférence sera suivie de 2 ateliers : un groupe le mardi 9 juin de 14h30 à 16h30 à la salle paroissiale, un autre groupe le jeudi 11 juin de 14h30 à 16h30 à la salle municipale. La conférence et les ateliers sont gratuits.

## Relais Assistantes Maternelles

### Portes ouvertes le 16 mai

Depuis septembre 2006, le Relais Assistantes Maternelles de la Cocopaq accompagne les parents et les assistantes maternelles dans leur démarche. Les parents et les assistantes maternelles peuvent ainsi bénéficier d'une information préalable à l'embauche, relative à l'exécution du contrat, etc, de manière individuelle ou collective, et les assistantes maternelles peuvent bénéficier de séances d'animation avec les enfants dont elles ont la garde.

Cette matinée portes-ouvertes permet ainsi de satisfaire les parents curieux de connaître et partager une séance d'animation avec leurs enfants, d'offrir un temps d'information et d'échanges supplémentaires aux nouveaux intéressés, et de faire tout simplement découvrir le RAM aux parents et futurs parents, aux assistantes maternelles et aux élus. Ces portes-ouvertes auront lieu le samedi 16 mai, de 9h30 à 12h30, à la salle municipale du Trévoux. Elles s'organiseront autour de trois espaces: un espace de jeux, animé par le RAM et Amélie Le Nezet, psychomotricienne, un espace d'information et un espace Partenaires.

## Mairie



Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Contact :

Tél : 02 98 71 86 69 - Fax : 02 98 71 87 33

E-mail : [mairie.le.trevoux@wanadoo.fr](mailto:mairie.le.trevoux@wanadoo.fr)

Blog : <http://www.le-trevoux.com>

### Numéros utiles :

Dépannage service des eaux :  
06 84 79 24 66 (24H/24H)

Dépannage électricité : 08 10 333 329

Docteur Jean-Louis Le Glaz : 02 98 39 25 80

Assistante sociale de secteur : 02 98 50 11 50

## Bibliothèque :

1 rue de Bannalec - Tél. 02 98 71 90 81

Horaires d'ouverture :

de 11h à 12h et de 14h à 16h le mercredi

de 11h à 12h le samedi

Tarifs des abonnements :

individuel -18 ans : 3 €

individuel adulte : 8 €

famille : 10 €

étudiant ou demandeur d'emploi : 3 €

## Association des parents d'élèves de l'école des hirondelles

### Rendez-vous le 25 avril

Les parents d'élèves souhaitent montrer leur détermination pour le maintien du 6<sup>ème</sup> poste par une action forte le samedi matin 25 avril. Toute la population est invitée à les soutenir.

Roger Le Buan, président

Contact :

[association-des.parentsdeleves@laposte.net](mailto:association-des.parentsdeleves@laposte.net)



## Ecole des hirondelles

### Les enfants prennent le vent du large



Afin de participer aux activités nautiques prévues de fin avril jusqu'à mi-juin, les 58 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont effectué le test anti-panique à la piscine de Scaër. Il s'agissait de partir, assis depuis le bord de la piscine, en galipette arrière, d'effectuer une nage sur 15 mètres et de passer sous une ligne d'eau.

Les activités nautiques (dériveur, catamaran et kayak de mer) se dérouleront au centre de Beg Porz et sont financées par la Cocopaq, le Conseil Général, l'APE de l'école et la mairie.

### Des journalistes en herbe



Le mardi 10 mars, à l'école des hirondelles, un grand événement s'est déroulé : le Mardi Gras. Dans les classes, la plupart des élèves s'est déguisée (princesses, footballeurs, clowns, monstres) et les maîtresses également (souris, judoka, clowns, oiseau, pirate) puis tous se sont rejoints dans la cour afin d'effectuer un défilé.

Ensuite, ils ont participé à un jeu : il y avait une feuille sur laquelle des formes étaient dessinées et placées dans des colonnes. Grâce à cette feuille, les élèves devaient retrouver les formes cachées dans la cour pour former une phrase. Le message indiquait que les enfants méritaient une crêpe, un gâteau (préparés par les parents) et un verre de grenadine. Les gourmands étaient servis car il y en avait de trop. Malheureusement, la fête s'est achevée avec l'arrivée des parents.

Thibault, Julien, Robin et Gwenn (CM1)

### Accompagnement aux devoirs

Contact : Claire Toulgoat.

### Garderie scolaire

Le matin de 7h15 à 8h45 et le soir de 16h30 jusqu'à 19h15.

Tarifs : 0,82 € le matin et 0,82 € le soir.

## Etat civil

Premier trimestre 2009

### Naissances

NORVEZ Thibault  
LAVOLE Gaspard  
FLECHER Gwendal  
GRAS Quentin  
CLERO Pablo  
DENIEL Enora

### Décès

LE DU François,  
LE BOURHIS Anne-Marie, veuve JEGOU  
ARDOHAIN Joseph  
CAZAUX Antoinette  
ALLAIN Marie, veuve LE BOURHIS  
RICOUARD Anne, veuve BEC  
LE FLOCH Angelle, veuve GUILLOU  
HERLEDAN André  
TOULGOAT Odette, veuve VALLEGANT  
SALAUN Anne, veuve LE MEUR  
MALCOSTE Maria  
TANGUY Marie  
LE GOFF, Françoise, veuve LE PRESSE



Nouvelles de Le Trevoud en Cornouaille  
Kelou An Treou Kerne

Toutes les infos de votre commune : <http://www.le-trevoux.com>

Pour diffuser vos informations sur le blog : 02 98 71 86 69 ou par mail, [blog@le-trevoux.com](mailto:blog@le-trevoux.com)

## Attention à l'utilisation des pesticides

L'utilisation de désherbants chimiques est très pratique et nombre de particuliers ne s'en privent pas. Ce sont toutefois des produits biologiquement très actifs et potentiellement dangereux pour l'environnement et le maximum de précautions doivent être prises dans leur utilisation :

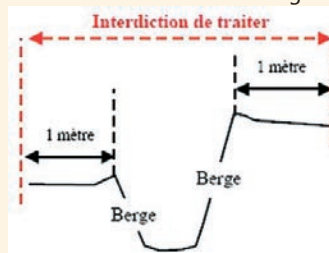
protection de l'utilisateur dont les principes élémentaires : gants, masque... sont mentionnés sur l'emballage.

Beaucoup d'erreurs sont généralement commises dans les doses d'application. Les dosages indiqués sur l'emballage sont des maxima, les produits sont actifs à dose plus faible.

Par exemple pour une dose de 3l par ha, (c'est-à-dire 0,3 ml par m<sup>2</sup> !!) mettre dans un pulvérisateur de 5 l, 30 ml de produit commercial (1/4 de pot de yaourt) et traiter ainsi 100 m<sup>2</sup> (inutile de passer et repasser 20 fois au même endroit !).

Ces produits ne sont actifs que lorsqu'ils sont pulvérisés sur les plantes ou sur la terre selon le produit. Inutile donc d'en asperger les surfaces imperméables. Les risques d'entraînement du produit vers les cours d'eau par ruissellement sont 1000 fois plus importants sur ces surfaces que sur la terre. (Un particulier qui traite 30 m d'allée

peut engendrer le même impact sur l'environnement que s'il avait traité 10 hectares de terre agricole.)



Enfin, sachons que la loi interdit, depuis avril 2005, tout traitement chimique à moins d'1 m de la berge des fossés, qu'il y ait ou non de l'eau dans le fossé le jour du traitement. Cela peut même être encore plus loin selon le produit utilisé (consultez l'emballage).

Dans tous les cas, tout traitement est interdit à moins de 5 mètres (ou plus : cf emballage) d'un ruisseau.

En dehors des produits chimiques, le jardinier amateur dispose de nombreux outils traditionnels ou très modernes, tels que faucille, binette, mais aussi rotofil ou autre désherbeur thermique. C'est sans doute un peu plus long, mais tellement moins dangereux !

Et puis après tout, un peu d'herbe ici et là cela peut être sympa aussi et beaucoup plus favorable à la biodiversité.